

## **REGLEMENT DU JEU**

### **QUIZ TENERIFE**

**27/09/2021 au 11/10/2021**

#### **Article 1**

**SPET Turismo de Tenerife S.A**, société ayant son siège social à C/ Alcalde José Emilio García Gómez, 9 - 38005 S/C de Tenerife inscrit au registre du commerce de S/C à Tenerife, T 822, F 46, S 8, H TF 3506, I/A 1 (17.09.1992), organise du 27/09/2021 au 11/10/2021 inclus, un jeu gratuit intitulé QUIZ TENERIFE (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

#### **Article 2**

Ce Jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son organisation, à sa promotion, et à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs).

#### **Article 3**

Les internautes pourront participer à ce Jeu du 27/09/2021 au 11/10/2021 inclus à minuit (la date et l'heure de réception par Turismo de Tenerife des réponses des participants telles qu'enregistrées par ses systèmes informatiques faisant foi) en se connectant au site dédié au jeu et en indiquant leur nom, prénom, code postal et adresse email.

Tout autre mode de participation est exclu.

Toutes les participations fournies avec des informations manquantes, incomplètes, illisibles, ou après la date visée ci-dessus, seront considérées comme nulles.

Turismo de Tenerife ne saurait être tenue pour responsable des retards ou pertes occasionnés aux participations du fait du réseau téléphonique et des fournisseurs d'accès Internet.

#### **Article 4**

Afin de jouer, les participants doivent répondre aux 12 questions du Quiz.

#### **Article 5**

Détermination des gagnants :

A l'issue du Jeu, Turismo de Tenerife désignera aléatoirement un gagnant parmi les participants. Chaque bonne réponse aux questions offre 1 chance d'être tiré au sort. Avec 12 bonnes réponses, le participant aura donc 12 chances d'être tiré au sort. Il sera possible de rejouer 1 fois pour obtenir un meilleur score. Dans ce cas le meilleur score des deux participations sera pris en compte.

Chaque participant peut doubler ses chances d'être tiré au sort en partageant le jeu concours sur son compte Facebook.

Le gagnant sera averti de son gain par un message électronique envoyé à l'adresse électronique saisie lors de sa participation au Jeu.

## **Article 6**

Le gagnant, tel que désigné à l'article 5 ci-dessus, bénéficiera d'un vol Aller et Retour pour 2 personnes sur la compagnie Vueling Airlines SA au départ de Paris et à destination de Tenerife, d'après les conditions suivantes :

- Prise en charge du billet à 100% par la compagnie Vueling, taxes incluses
- ALLER et RETOUR inclus sur la ligne Paris / Tenerife
- 1 bagage en soute par personne inclus
- La demande du billet devra être faite minimum 21 jours avant le départ.
- Dates de demandes : 01/09/21 au 30/06/22
- Dates de voyages : 01/09/21 au 30/06/22
- Dates non incluses : 23/10/21 au 08/11/21 inclus - 18/12/21 au 03/01/22 inclus - 19/02/22 au 07/03/22 inclus - 23/04/22 au 09/05/22 inclus

Le gagnant recevra son lot sous la forme d'un code promo, ainsi que les conditions. Ce code est à utiliser pendant le processus d'achat sur le site [www.vueling.com](http://www.vueling.com).

## **Article 7**

Le lot décrit à l'article 6 ci-dessus ne sera ni repris, ni échangé contre un autre objet ou prestation quelle que soit sa valeur, il ne pourra faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces ou par chèque.

Si les gagnants ne voulaient ou ne pouvaient pas prendre possession de son lot, ils n'auraient droit à aucune compensation.

## **Article 8**

Le gagnant accepte par avance la publication éventuelle, sur tout support, de son prénom et de sa ville de domicile sans qu'il puisse prétendre à aucune contrepartie, ni indemnité de quelque nature que ce soit.

## **Article 9**

Les données personnelles vous concernant sont collectées par le responsable de traitement, la société Turismo de Tenerife.

Les données marquées d'un astérisque, nécessaires aux traitements précédemment énoncés, sont obligatoires ; en cas de non-renseignement, Turismo de Tenerife ne pourra traiter votre participation au Jeu. Les autres informations demandées sont facultatives.

Les données personnelles sont conservées par Turismo de Tenerife et partagées uniquement avec le partenaire de l'opération, la compagnie aérienne Vueling Airlines SA.

Vous disposez de l'ensemble des droits prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », et notamment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement. Vous pouvez exercer votre droit en adressant votre demande à [tmaheo@articleonze.com](mailto:tmaheo@articleonze.com).

## **Article 12**

La participation à ce Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et limites du réseau Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

Plus particulièrement, Turismo de Tenerife ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi qu'aux éventuelles conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Turismo de Tenerife ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pouvaient parvenir à se connecter au site Web du jeu, ou à y jouer (consultation, enregistrement et/ou conservation de la totalité ou d'une partie des questions et/ou des réponses) du fait de tout défaut technique ou de tout problème liés notamment à l'encombrement du réseau.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et limites du réseau téléphonique. Dans ce cadre Turismo de Tenerife ne saurait être tenue pour responsable en cas de problèmes liés au réseau téléphonique. Les participants ne pourront donc prétendre à aucune contrepartie ni indemnité de quelque nature que ce soit.

## **Article 13**

Le présent règlement est soumis exclusivement à la Loi française.

La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les contestations et réclamations relatives à ce jeu ne seront pas prises en compte passé un délai de deux semaines après la fin du jeu soit au plus tard le 25 octobre 2021.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront traités par la société organisatrice dont la décision sera sans appel.

## **Article 14**

Tout litige lié à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera préalablement soumis à l'appréciation de la société organisatrice dont la décision s'imposera immédiatement et sera sans appel.